



Scénario

1



Vérifier le contrat

Les contrats-types disponibles sur notre site servent de base aux contrats.

Les membres peuvent envoyer leurs contrats à info@arf-fds.ch pour vérification avant signature.



2

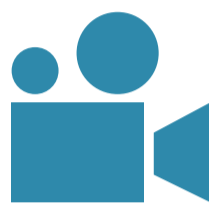


Comparer les honoraires avec nos recommandations

L'ARF/FDS recommande 90'000 CHF et une participation d'au moins 5 % aux recettes nettes comme base de négociation appropriée.

En accord avec les associations de producteur.trice.s, un honoraire minimum de 75 000 CHF a été convenu.

La hauteur de la renommée, du niveau d'expérience, de la complexité du projet et du budget total a une influence sur les honoraires.



Réalisation

1



Remplir le calculateur de temps de travail

Les membres ont à leur disposition un calculateur avancé intégrant des exemples et des fonctions de calcul.

Besoin d'aide ? Consultez notre [FAQ](#) !

Pas encore membre ? Inscrivez-vous [ici](#) !

2



Envoyer le calculateur rempli à la production

3



Discuter du temps de travail avec la production

Le temps de travail estimé sert de base pour un salaire approprié.



4



Vérifier le contrat

Les contrats-types disponibles sur notre site servent de base aux contrats.

Les membres peuvent envoyer leurs contrats à info@arf-fds.ch pour vérification avant signature.



5



Comparer le salaire avec nos recommandations

L'ARF/FDS recommande un salaire minimum de 135'000 CHF ou d'au moins 2'000-2'500 CHF par semaine ainsi qu'une participation d'au moins 5 % aux recettes nettes.

La hauteur de la renommée, du niveau d'expérience, de la complexité du projet et du budget total a une influence sur les salaires.



Échange d'expériences pour les membres

Souhaitez-vous une discussion sur les salaires et honoraires, les négociations contractuelles ou l'utilisation du calculateur ? Inscrivez-vous à notre [liste d'échange d'expériences](#) !